

Rapport mensuel



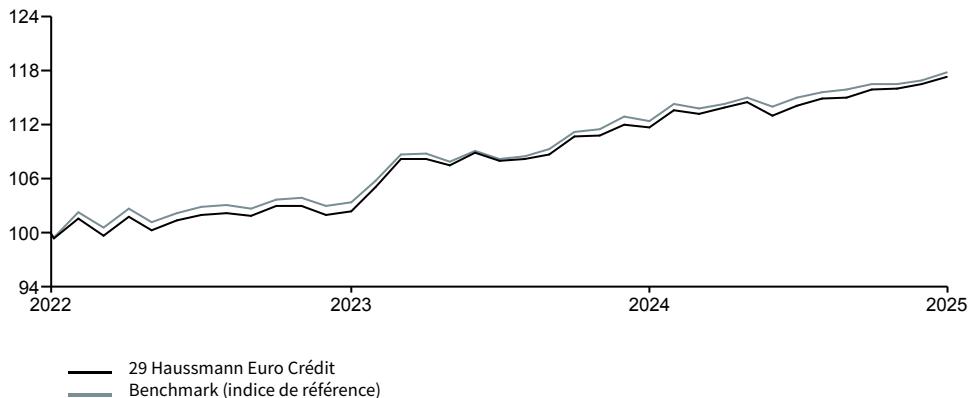
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer l'indice ICE BofA Euro Corporate (ER00 Index), en s'exposant aux marchés internationaux de taux et de crédit. Cette gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

| Performances cumulées | 1 mois | 3 mois | Depuis le début de l'année | Depuis lancement | | |
|---------------------------------|--------|--------|----------------------------|------------------|--------|--------|
| | | | | 1 an | 3 ans* | 5 ans* |
| Fonds | 0,70% | 1,17% | 3,62% | 4,96% | 5,68% | - |
| Benchmark | 0,69% | 1,10% | 3,48% | 4,74% | 5,76% | - |
| Ecart | 0,02% | 0,07% | 0,14% | 0,22% | -0,09% | - |
| Performances calendaires | | | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
| Fonds | 4,62% | 8,55% | | - | - | - |
| Benchmark | 4,67% | 8,01% | | - | - | - |
| Ecart | -0,06% | 0,54% | | - | - | - |

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

| | Volatilité | | | Perte maximum | Période de recouvrement (mois) |
|------------------|------------|-------|-------|---------------|--------------------------------|
| | 1 an | 3 ans | 5 ans | | |
| Fonds | 2,58% | 3,83% | - | -3,10% | 5 |
| Benchmark | 2,23% | 3,68% | - | -3,30% | 8 |

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque taux, Risque de crédit

OCTOBRE 2025

| PART CAPITALISATION EUR | VL |
|-------------------------|-----------|
| FR001400BQ78 | 1172,91 |
| Actifs nets | 788,44 M€ |

Indicateur synthétique de risque ISR



SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

30%

Date de lancement

27 octobre 2022

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Nom du gérant

Patricia Bouvier, Samuel Berhmani

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Soucription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000€

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 5,00%

Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 0,85%

Coûts de transaction 0,66%

Coûts accessoires

Frais de performance

0,00%

Benchmark (indice de référence)

ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index

Eligibilité

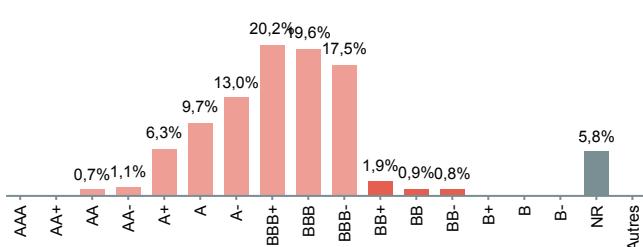
Assurance-Vie I Compte-titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

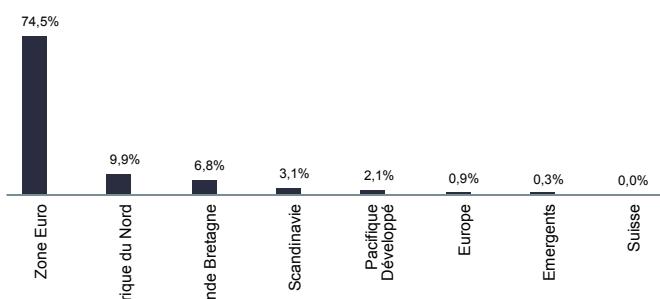
RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

| Nom | Poids |
|---|-------|
| CAIXA GERAL DE DEPOSITOS VAR 31/10/2028 | 1,1% |
| TELEPERFORMANCE 5.75% 22/11/2031 | 0,9% |
| BARCLAYS PLC 0% 08/05/2035 | 0,9% |
| LKQ DUTCH BOND BV 4.125% 13/03/2031 | 0,9% |
| HSBC HOLDINGS PLC VAR 25/09/2030 | 0,8% |
| KBC GROUP NV 3% 25/08/2030 | 0,8% |
| ASR NEDERLAND NV VAR 07/12/2043 | 0,8% |
| COVIVIO HOTELS SACA 4.125% 23/05/2033 | 0,8% |
| NOVO NORDISK AS 3.375% 21/05/2034 | 0,8% |
| BANQUE FED CRED MUTUEL 4.0% 21/11/2029 | 0,8% |

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

| Poids | Fonds |
|---------------|-------|
| Corporate IG | 91,6% |
| Etats IG | 0,0% |
| High Yield/NR | 5,8% |

Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

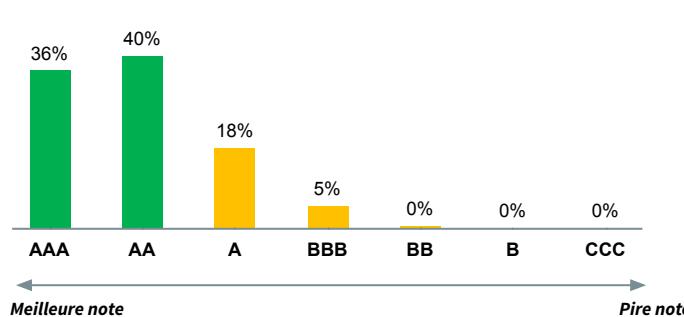
INDICATEURS ESG

| | Fonds | Univers |
|---|--------|---------|
| Note de qualité ESG* | 8,1 | 8,1 |
| Couverture de la notation ESG | 97,20% | 93,70% |
| Note ESG | AA | AA |
| Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis) | 29,8 | 54,7 |
| Couverture de l'empreinte carbone | 86,80% | 93,60% |



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour
Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



INDICATEURS DE DURABILITÉ

| | |
|------------------------|-------|
| Investissement durable | 81,22 |
| Taxonomie | 6,93 |

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

| | |
|------------|---|
| | Part des obligations vertes |
| 34% | Univers: 21,6% Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0% |
| | Mixité au sein des organes de gouvernance |
| 42% | Univers: 40,3% Couverture MSCI (fonds/univers) 94,3%/93,4% |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

| | % de revenus durables | Poids dans le fonds |
|--------------------------------|-----------------------|---------------------|
| Iberdrola Finanzas, S.A.U. | 28,1% | 1,2% |
| MERLIN Properties SOCIMI, S.A. | 93,6% | 1,1% |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE | 84,6% | 0,8% |
| CTP N.V. | 82,3% | 0,6% |
| CARMILA SA | 68,8% | 0,4% |

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG



Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

0%

Univers: 0,0%
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/98,0%



Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation

0%

Univers: 0,2%
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/98,7%

COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois d'octobre a été marqué par un contraste fort entre les États-Unis et la zone euro.

Aux États-Unis, le shutdown historique a dominé l'actualité, paralysant l'administration pendant 31 jours et accentuant les incertitudes politiques. Malgré ce contexte, le PIB du troisième trimestre a surpris positivement (+0,6%), porté par la demande domestique, mais les signaux conjoncturels restent préoccupants : marché du travail en fort ralentissement (rapport ADP négatif, ISM services à 50, enquêtes régionales en berne) et confiance des ménages proche des plus bas historiques. L'inflation ressort sous les attentes en septembre (+3%), confirmant que l'impact des droits de douane est limité. Comme anticipé, la FED a abaissé sa fourchette cible des fed funds de 25 points de base à 3,75%-4%, deuxième baisse consécutive, et annoncé la fin du Quantitative Tightening engagé en 2022. À partir du premier décembre, elle réinvestira les MBS arrivant à maturité en T-bills et tous les titres du Trésor en T-bills également, une décision qui a contribué à la hausse des taux longs. Ce FOMC restera comme celui d'une « hawkish cut », marqué par une division inédite : deux votes contre, l'un pour une baisse de 50 points de base, l'autre pour le statu quo, une situation rarissime en 35 ans. Jerome Powell a insisté sur ces divergences et indiqué que la décision de décembre « n'était pas acquise », tout en laissant entendre qu'une expansion du bilan pourrait intervenir prochainement. Il a également précisé que l'inflation serait proche de 2% hors droits de douane. Cette prudence, combinée à la fin du QT, reflète un équilibre délicat entre soutien à l'économie et gestion des tensions sur les taux monétaires. Dans ce contexte le dollar s'apprécie de 1,70% sur le mois pourtant sa baisse depuis le début de l'année à -10,26%.

En zone euro, la dynamique est plus favorable. Les PMI se redressent en octobre (composite à 52,2, plus haut depuis 17 mois), tirés par les services, tandis que l'industrie revient à l'équilibre. L'Allemagne affiche un rebond marqué, mais la France reste en forte contraction (PMI composite à 46,8). La croissance du troisième trimestre ressort à +0,2%, avec des surprises positives en France (+0,5%) et en Espagne (+0,6%). La croissance française a été soutenue par la consommation des ménages, une contribution positive du commerce extérieur et la hausse des investissements. L'inflation reflue légèrement en octobre (2,1% après 2,2%), core stable à 2,4%, ce qui conforte la BCE dans sa posture d'attente malgré des débats internes sur les risques inflationnistes. La BCE a ainsi maintenu ses taux inchangés lors de la réunion du 30 octobre, adoptant une posture prudente face à une inflation stabilisée. Le taux de chômage demeure stable à 6,3 %, confirmant la résilience du marché du travail. Par ailleurs, les agences de notation, S&P et Moody's, ont revu à la baisse la notation du crédit associée à l'État français, la portant un cran plus bas dans le cas de S&P à A+. Moody's s'est contenté d'abaisser sa perspective à négative pour un rating AA-. Malgré tout, le spread OAT vs Bund se resserre sur la période, repassant sous les 80 points de base, reflétant une perception plus favorable du risque souverain français malgré les tensions politiques existantes.

Sur le plan international, les tensions commerciales entre Washington et Pékin ont persisté (sanctions maritimes, terres rares), mais des signaux d'apaisement sont apparus avant la rencontre Trump-Xi. Le FMI a également légèrement relevé ses prévisions de croissance mondiale (3,2% en 2025), tout en soulignant des risques baissiers liés au protectionnisme et aux vulnérabilités budgétaires.

Le mois a été favorable aux actifs risqués.

Actions : Le S&P 500 a gagné 2,3 % en octobre (+24 % YTD), porté par la tech (Nvidia +8 %, Amazon +11,2 %, Alphabet +15 %). Les actions américaines progressent de 2,32% sur le mois ainsi que les indices boursiers européens qui gagnent 2,4% portés par la France à +2,85%.

Obligations : Les taux ont connu un mois de détente avec des baisses allant de 7 points de base pour le Treasuries à 10 ans américains à -11 points de base pour la France et - 8 points de base pour l'Allemagne. Les rendements à 10 ans finissent respectivement à 4,08%, 3,42% et 2,63%.

Dans ce contexte l'indice ICE BofA Euro Government Index progresse de 0,92% surperformant les indices crédit Investment Grade (+0,69%) et High Yield (+0,09%). Les spreads du segment High Yield se sont en effet écartés de 10 points de base sur le mois.

Au cours du mois d'octobre, la gestion a légèrement augmenté son allocation aux titres d'entreprises par rapport au mois précédent de 2,30 points en réduisant sa poche de liquidité. Ainsi la poche Corporate est augmentée à environ 60% avec 51% de titres Investment Grade, 4% de titres High Yields et 4,2% de titres Hybrides.

La gestion a procédé à quelques arbitrages en allongeant les maturités sur les titres SES ou bien Forvia pour bénéficier du supplément de rendement offert par la courbe des taux positive et l'augmentation de la prime de risque.

L'allocation aux valeurs financières est stable sur le mois à environ 37%. Les titres SNP représentent 14,5% de l'allocation et 8% pour les titres Seniors.

Les valeurs financières Subordonnées représentent 14,5% du portefeuille en hausse de 40 point de base sur le mois. La surpondération représente 8% par rapport au benchmark.

La gestion a effectué quelques opérations notamment pour diversifier le risque français avec la vente de titres MACIF, Axa, BPCE et Coface, et s'est repositionnée sur l'émission Tier 2 de Legal & General.

Le rendement actuariel moyen du portefeuille est de 3,35% pour une sensibilité légèrement inférieure à notre indice de référence à 4,45 après couvertures.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

| Lettre | CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA |
|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| Note | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- ☛ **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- ☛ **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- ☛ **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- ☛ **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725_01YSGB